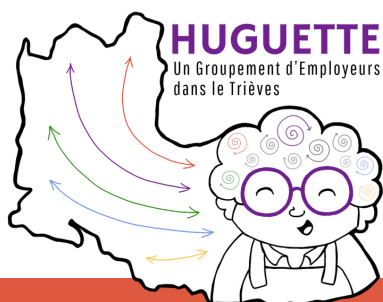


# GUIDE D'ACCUEIL

Salarié·e

## SOMMAIRE

QUI M'EMPLOIE ?	2
MES INTERLOCUTEUR·ICES HUGUETTE	3
LES COMPÉTENCES DE HUGUETTE	4
MES DROITS ET MES DEVOIRS DE SALARIÉ·E	5
LA CHARTE DU MARCHÉ	6
LES STRUCTURES ADHÉRENTES	7



HUGUETTE, UN GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DANS LE TRIÈVES



[contact@ge-huguette.org](mailto:contact@ge-huguette.org)



06.62.01.69.88



2 place de la mairie 38930 Clelles



[ge-huguette.org](http://ge-huguette.org)

# QUI M'EMPLOIE ?



HUGUETTE	ENTREPRISES ET AUTRES STRUCTURES
Le GE est l'employeur. Il signe les contrats de travail.	Est le référent-e des salarié-es
Il rédige des contrats et des avenants	L'entreprise crée la fiche de poste et identifie des missions
Il s'occupe du temps de travail, gestion des bulletins de paye, paie des salaires, facturation	Est responsable de l'organisation du travail : tâches, missions, planning, fiches horaires
Gestion des absences, arrêts maladie... et de la mutuelle employeur	Coordination sur le lieu de travail des absences, congés, imprévus de la vie...
Est responsable du pouvoir disciplinaire	Garant du respect de l'hygiène et de la sécurité

"Nous souhaitons favoriser des métiers qui font sens, du travail choisi, l'emploi pérenne, et dans le respect des conditions de travail, l'embauche sur nos lieux de vie et au service de notre territoire et de ses habitant-es."



## Accueil

Avec les salarié-es Huguettes, au 1er étage du bistrot de la place à Clelles.

Dans l'entreprise, sur ton lieu de travail, à ton poste avec ton équipe.



## Mise à disposition

Tu peux travailler chez plusieurs entreprises.

Ton temps de travail est défini avec elles. Il peut être modifié.



## Contrat

Tu signes un contrat unique précisant le nom de.s entreprises. où tu travailles.

Il y est inscrit le type de contrat, le nombre d'heures.



## Politique sociale

Tu bénéficies des avantages à être salarié.e chez Huguettes : marché, commandes groupées, mutuelle, déléguée des personnels...

## HUGUETTE : UNE ASSOCIATION LOI 1901

Le Groupement d'Employeurs Huguettes est administré par un Conseil d'Administration où est représenté chaque entreprise, accompagné par des animateur.ices salarié.es.

Huguettes est rattachée à la convention collective des Hôtels/Cafés/Restaurants à partir de laquelle sont définis les droits du travail (congés, rémunération...).

Quand l'entreprise auprès de laquelle tu es mis.e à disposition dépend d'une autre branche professionnelle, tu bénéficies des conditions les plus avantageuses entre les 2 conventions collectives, pour tous les éléments liés à la rémunération (taux horaires, primes, taux de majoration des heures supplémentaires).

**"Huguettes doit une double loyauté : aux entreprises et aux employé.es."**

# MES INTERLOCUTEUR-ICES HUGUETTE



**POLYVALENCE**

**THOMAS**  
Pour ton contrat,  
tes absences,  
ta vie professionnelle !

**MARIANNE**  
Pour ta fiche de paye,  
tes factures, ta vie financière !

**TOUS LES DOCS**  
nextcloud.ge-huguette.org  
avec tes identifiants et mot de passe

**HUGUETTE**  
contact@ge-huguette.org  
06.62.01.69.88

**COMMANDES  
ET MARCHÉ**  
commande@ge-huguette.org

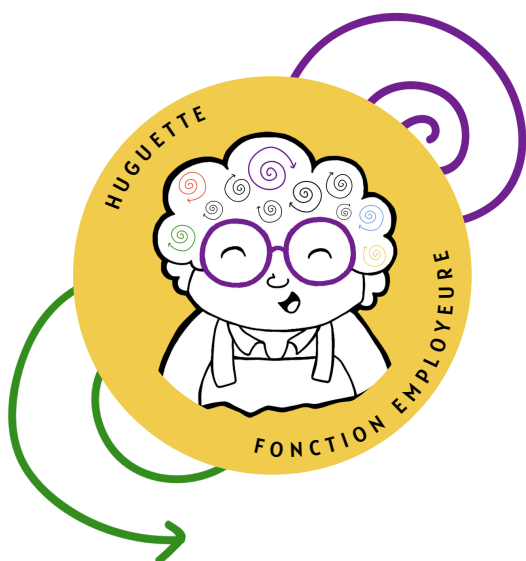
**CONTRAT ET AVENANT,  
FACTURES, BULLETIN DE PAIE,  
SUIVI DU TEMPS DE TRAVAIL**  
Dossier HUGUETTE  
> Salarié-es > Prénom NOM

**DÉLÉGUÉE DES PERSONNELS**  
> dp@ge-huguette.org  
George MEEUWSEN, élue en mars 2023  
07.83.54.39.17  
avec son suppléant Jeff CORNET  
06.45.70.62.26

**PERMANENCE HUGUETTE**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
THOMAS			THOMAS	MARIANNE
MARIANNE				

# LES COMPÉTENCES DE HUGUETTE



## Savoir



Droit du Travail et conventions collectives



Ressources Humaines



Comptabilité



Législation associative

## Savoir-faire

Accueillir des employeur-es et employé-es

Trouver des solutions à vos besoins

Gérer le salariat y compris les cas très spécifiques

Animer le collectif d'entreprise

Réaliser un bilan comptable

Faire des demandes de subvention

## Savoir-être

Capable de résoudre des problèmes complexes

Capable de s'adapter

Capable de prendre des initiatives

Travail en équipe

A l'écoute

“Je facilite la vie des employeur-es et de leurs employé-es !”

## Mes tâches quotidiennes



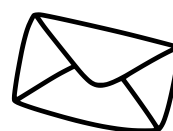
Répondre à vos questions, et vous conseiller



Gérer toutes les démarches liées au Droit du travail



Calculer les salaires



Transmettre des infos, par mail et SMS

# MES DROITS ET MES DEVOIRS DE SALARIÉ-ES

## A faire en arrivant !

- Signer mon contrat
- Rencontrer l'équipe Huguette
- Donner mon autorisation de prélèvement et mon RIB
- Ajouter dans mes favoris l'application Nextcloud

## Mes droits

- Mutuelle : coût partagé à 50% entre salarié.e et employeur.
- Profiter du marché et des commandes groupées pendant l'année civile où j'ai été embauché.e (même une fois le contrat terminé)
- Contacter le ou la délégué-e des personnels si besoin à l'adresse : [dp@ge-huguette.org](mailto:dp@ge-huguette.org)

Chaque **jeudi** après-midi

Je peux faire mes achats au marché

Avant le **30** de chaque mois

Je remplis ma fiche horaire

Avant le **5** de chaque mois

Je reçois mon salaire

Après le **5** de chaque mois

Je suis facturé-e pour le marché, et prélevé

**ALERTE HUGUETTE** sous 48h,  
s'il y a un accident du travail, arrêt maladie,  
absence de salarié-e imprévue.

5

# CHARTRE

# POLITIQUE SOCIALE

## MARCHÉ DE HUGUETTE

### PRODUITS LOCAUX À TARIFS PRÉFÉRENTIELS

**OBJECTIF** Favoriser une alimentation saine à moindre coût pour les employé·es et leurs employeur·es, dans le cadre de la politique sociale de Huguette.

**EMPLOYEUR·E** Vous pouvez proposer vos produits au marché des salarié·es au tarif qui vous convient, au mieux pour les salarié·es.

**SALARIÉ·ES** Vous pouvez bénéficier d'un marché de producteur·ices locaux bio avec un tarif préférentiel adapté selon la volonté des fournisseur·es.

**PRODUITS** Provenance de

- Producteur·ices du Groupement d'employeurs
- Producteur·ices locaux du territoire triévois ou proches alentours
- Agrobiodrôme

**ÉTHIQUE**

- Seulement des produits de saison
- 1 commande par semaine de produit transporté par avion
- Tarif le plus bas possible
- Non au gaspillage : si le produit n'est pas acheté d'une semaine sur l'autre, ils sont revendus au Bistrot de la Place, ou vendu à 50% sur le marché suivant (voir gratuit), ou en composte pour la Ferme de Montagne.

LÉGUMES & FRUITS | FRAIS, SECS & TRANSFORMÉS

# LES STRUCTURES ADHÉRENTES

**Bonne Pizz'** - Monestier de Clermont  
Commerce - Restauration  
Thomas Bertin

**La Chabannerie** - Saint Martin De Clelles  
Commerce - Camping  
Sébastien Brogli

**Bistrot de la place** - Clelles  
Commerce - Restauration  
Marion, Josselin, Marc

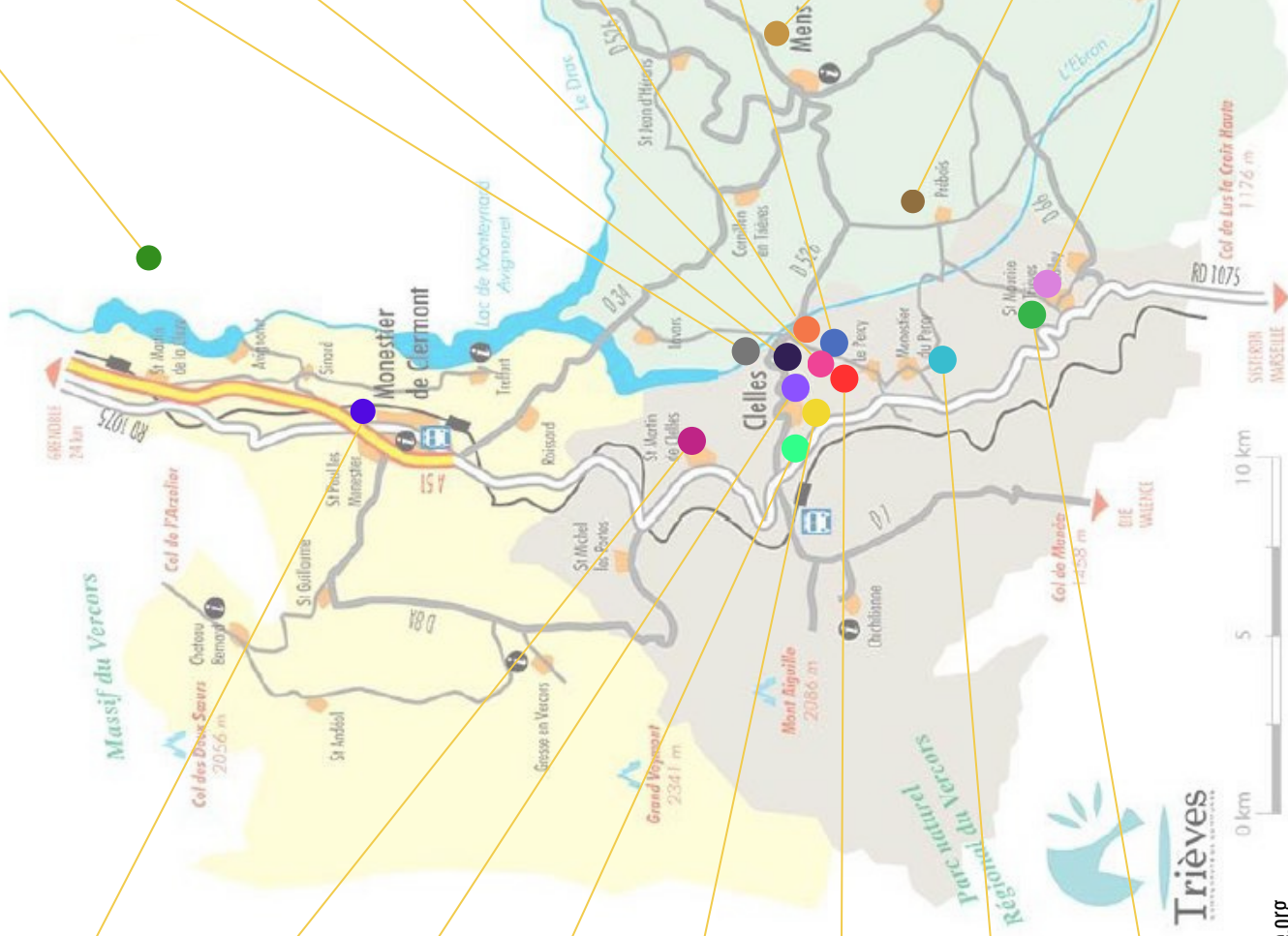
**Pro bois Conception** - Clelles  
Artisanat - Charpente  
Lucas JAY

**Ferme de Montagne** - Clelles  
Agricole - Maraîchage  
Josselin Sibille

**Le Café de la Page** - Percy  
Commerce - Restauration  
Claudia et Michele

**Pressoir du Trièves** - Monestier du Percy  
Artisanat - Jus  
Nicolas Scoccimarro

**Forest Keeper** - St Maurice en Trièves  
Agricole - Entretien des forêts  
Jordan Valenza



**Gluten's Not Dead** - Saint Martin de la Cluze  
Agricole - Boulangerie  
Antoine

**La forêt des Possibles** - Clelles  
Artisanat - Héliciculture  
Christophe

**Jardin de Yaka** - Clelles  
Agricole - Maraîchage  
Carole et Ianis

**Jardin de la colo** - Le Percy  
Agricole - Maraîchage, et vin  
Kalou et Jérémy

**Ruchers du Mont Aiguille** - Percy  
Agricole - Apiculture  
Marie et Loïc

**Ferme Cassevre** - Le Percy  
Agricole - Boulangerie  
Benjamin Le Douarin

**Mémé dans les orties** - Mens  
Artisanat - tisanes  
Gisèle Valet

**Domaine de l'Obiou** - Prébois  
Agricole - Vitiviniculture  
Samuel Dells

**Comptoir des Géants** - St Maurice en Trièves  
Commerce - Restauration  
Sébastien Caramello